



## TROISIÈME SESSION DE LA PLÉNIÈRE DE LA PLATEFORME INTERGOUVERNEMENTALE SUR LA BIODIVERSITÉ ET LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES: 12-17 JANVIER 2015

La troisième session de la Plénière de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) s'ouvre aujourd'hui à Bonn, en Allemagne, et se poursuivra jusqu'au samedi 17 janvier. Tout au long de la semaine, la plénière examinera divers points de l'ordre du jour relatifs: au programme de travail initial de la Plateforme pour la période 2014-2018; aux arrangements financiers et budgétaires pour la Plateforme; aux règles et procédures régissant le fonctionnement de la Plateforme; aux communications et à l'engagement des parties prenantes; aux arrangements institutionnels concernant les partenariats de collaboration des Nations Unies; et à l'ordre du jour, aux dates et au lieu des futures sessions de la Plénière. La Plateforme compte actuellement 123 membres.

### BREF HISTORIQUE DE L'IPBES

La biodiversité et les services écosystémiques subissent un déclin accéléré. Cet état de fait impose l'adoption et la mise en œuvre de politiques locales, nationales et internationales appropriées, fondées sur des données scientifiques fiables et indépendantes qui tiennent compte des relations complexes qui existent entre la biodiversité, les services écosystémiques et les êtres humains. Il a fallu se rendre à l'évidence du besoin de renforcer le dialogue entre la communauté scientifique, les gouvernements et les autres parties prenantes au sujet de la biodiversité et des services écosystémiques, et des séries de consultations ont été lancées à cet effet en 2005 à travers le processus de suivi de l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM) et le processus consultatif sur un Mécanisme international d'expertise scientifique sur la biodiversité (IMoSEB).

**ÉVALUATION DES ÉCOSYSTÈMES POUR LE MILLÉNAIRE:** Entre 2001 et 2005, l'EM a évalué les conséquences des changements écosystémiques sur le bien-être humain. Les résultats constituent la première évaluation scientifique de pointe de l'état et des évolutions des écosystèmes du monde et des services qu'ils fournissent, ainsi que la base scientifique pour des mesures de conservation et d'utilisation durable de ceux-ci. En 2007, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a conduit une évaluation de l'EM et lancé le processus de suivi de l'EM.

**PROCESSUS POUR UN IMOSEB:** Le Processus consultatif pour un IMoSEB a été lancé à la Conférence de Paris intitulée « Biodiversité: Science et Gouvernance », qui s'est tenue en janvier 2005. Le Comité directeur international s'est réuni pour la première fois en février 2006, et les

participants sont convenus que le système existant pour relier science et politique dans le domaine de la biodiversité devait être amélioré. Lors de la deuxième réunion, tenue en décembre 2006, le Comité exécutif a exposé les résultats des études de cas et a identifié une série de « besoins et options ». Un document présentant les idées principales, conçu pour aider les participants pendant une série de consultations régionales, a été préparé par le Secrétariat exécutif et distribué en janvier 2007. Les consultations régionales ont eu lieu entre janvier et novembre 2007.

La réunion finale du Comité directeur international de l'IMoSEB, qui s'est tenue en novembre 2007, a examiné les résultats des consultations régionales et a poursuivi l'examen des besoins et des options pour un IMoSEB, ainsi que l'examen de la manière d'améliorer l'interface science-politique pour la biodiversité à tous les niveaux. Dans sa déclaration finale, sans recommander la création d'une nouvelle institution, le Comité directeur international a invité les bailleurs de fonds et les gouvernements à apporter leur soutien pour un examen urgent et approfondi de la mise en place d'une interface science-politique. Il a en outre invité le Directeur exécutif (DE) du PNUE et d'autres intervenants à convoquer une réunion pour étudier la mise en place d'une telle interface.

**CONCEPT DE L'IPBES:** Suite à l'invitation faite au DE du PNUE, les parties prenantes participant à l'initiative de suivi de l'EM sont convenues que le suivi du processus pour l'IMoSEB et le processus de suivi de l'EM devaient fusionner, ce qui a conduit au processus pour la mise en place d'une IPBES. Une réunion conjointe, intitulée "Suivi de l'IMoSEB et de l'EM: Renforcement de l'interface science-politique concernant la biodiversité et les services écosystémiques", a eu lieu en mars 2008 dans le but d'élaborer une approche commune.

Le résultat de l'IMoSEB et la note conceptuelle sur l'IPBES ont également été examinés en 2008 par la neuvième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CdP 9 à la CDB). Dans la Décision IX/15 (suivi de l'EM), la CdP a salué la décision du DE du PNUE de convoquer la Réunion intergouvernementale et multipartite spéciale sur une IPBES, et a invité le Groupe de travail spécial de la CDB chargé d'examiner la mise en œuvre à se pencher sur les résultats de cette réunion.

**PREMIÈRE RÉUNION INTERGOUVERNEMENTALE ET MULTIPARTITE SPÉCIALE SUR UNE IPBES:** Cette réunion a eu lieu du 10 au 12 novembre 2008, à Putrajaya, en Malaisie. Les participants ont adopté une synthèse du Président recommandant que le Directeur exécutif du PNUE fasse rapport sur les résultats de la réunion à la trente-cinquième session du Conseil d'administration du PNUE (CA 25) et convoque une deuxième réunion. La synthèse contenait deux recommandations supplémentaires: de poursuivre l'étude de mécanismes permettant d'améliorer l'interface science-politique concernant la biodiversité et les services écosystémiques pour le

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Beate Antonich, Kate Louw et Wangu Mwangi. Edition numérique: Francis Dejon. Version française: Alexandra Lefevre. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la Commission européenne (DG-ENV et DG-CLIMAT), le Gouvernement de la Suisse (l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV) et l'Agence suisse pour la coopération au développement (DDC)), et le Royaume d'Arabie saoudite. Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2014, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire (BMUB), le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'Institut des stratégies environnementales mondiales - IGES), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et le Centre de Recherche pour le développement international (CRDI). Un financement spécifique pour la couverture de cette session a été fourni par le Secrétariat de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la francophonie/Institut de la francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. L'Équipe du BNT à l'IPBES-3 peut être contactée par courrier électronique via l'adresse suivante: <Kate@iisd.org>.



<http://enb.iisd.mobi/>

bien-être humain et le développement durable; et que le PNUE entreprenne une analyse préliminaire des lacunes pour faciliter les discussions, à mettre à disposition du CA du PNUE.

**CA 25/FMME DU PNUE:** La 25<sup>e</sup> session du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial pour l'environnement (CA 25/FMME) du PNUE, qui s'est tenue en février 2009, à Nairobi, au Kenya, a adopté la Décision 25/10 priant le PNUE de poursuivre les travaux sur l'étude des méthodes et moyens permettant de renforcer l'interface science-politique concernant la biodiversité. En réponse à cette décision, le PNUE a invité gouvernements et organisations à participer à un examen ouvert par des pairs de l'analyse préliminaire des lacunes affectant les interfaces existantes relatives à la biodiversité et aux services écosystémiques. Les commentaires ont été intégrés au document final d'analyse des lacunes.

**DEUXIÈME RÉUNION INTERGOUVERNEMENTALE ET MULTIPARTITE SPÉCIALE SUR UNE IPBES:** Lors de cette réunion, qui s'est tenue du 5 au 9 octobre 2009, à Nairobi, au Kenya, les participants ont échangé leurs points de vue sur les principales conclusions de l'analyse des lacunes, les options pour renforcer l'interface science-politique, les fonctions et les structures de gouvernance possibles d'une IPBES. Les participants ont adopté la Synthèse du Président sur les résultats et les discussions, qui mettait en évidence les points d'entente et reflétait les points de vues divergents exprimés au cours de la réunion.

**SECA 11/FMME DU PNUE:** La 11<sup>e</sup> session extraordinaire du Conseil d'administration/FMME du PNUE, qui s'est tenue en février 2010, à Bali, en Indonésie, a adopté une décision priant le PNUE d'organiser une réunion finale pour la création d'une IPBES.

**TROISIÈME RÉUNION INTERGOUVERNEMENTALE ET MULTIPARTITE SPÉCIALE SUR UNE IPBES:** Lors de cette réunion, qui s'est tenue du 7 au 11 juin 2010, à Busan, en République de Corée, les délégués ont débattu de l'opportunité de créer une IPBES et ont négocié un texte sur les considérations relatives aux fonctions de la plateforme, à ses principes directeurs et à ses recommandations. Ils ont adopté le Document final de Busan, convenant qu'une IPBES devait être créée et être indépendante scientifiquement, et demandant une collaboration avec les initiatives existantes relatives à la biodiversité et aux services écosystémiques. Il a également été décidé d'inviter l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) à examiner les conclusions de la réunion et à prendre les mesures appropriées pour la création d'une IPBES.

**SOIXANTE-SIXIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES:** La soixante-sixième session de l'AGNU a adopté la Résolution 65/162 le 20 décembre 2010, qui invitait le PNUE à rendre la plateforme pleinement opérationnelle et à convoquer une réunion plénière dans les plus brefs délais afin de déterminer les modalités et les arrangements institutionnels de la plateforme.

**CA 26/FMME DU PNUE:** Cette réunion, qui s'est tenue du 21 au 24 février 2011, à Nairobi, au Kenya, a adopté la Décision 26/4 approuvant les résultats de l'IPBES III et a demandé l'organisation d'une session plénière pour l'IPBES dans le but de déterminer les modalités et les arrangements institutionnels de la plateforme.

**1<sup>e</sup> SESSION DE LA PLÉNIÈRE SUR L'IPBES:** La première session de la réunion plénière sur l'IPBES s'est tenue du 3 au 7 octobre 2011, au siège du PNUE, à Nairobi, au Kenya. Les délégués ont examiné les modalités et arrangements institutionnels de l'IPBES, notamment: les fonctions et principes de fonctionnement de la plateforme; les questions juridiques relatives à la création et à la mise en activité de la plateforme; le programme de travail de la plateforme; et les critères de sélection des institutions hôtes et de l'emplacement du Secrétariat.

**2<sup>e</sup> SESSION DE LA PLÉNIÈRE SUR L'IPBES:** La deuxième session de la réunion plénière sur l'IPBES a eu lieu du 16 au 21 avril 2012, à Panama City, au Panama. Les délégués ont examiné les modalités et arrangements institutionnels de l'IPBES, y compris les fonctions et structures des organes qui pourraient être créés dans le cadre de la plateforme, le règlement intérieur, et le programme de travail de la plateforme. Les délégués ont choisi Bonn, en Allemagne, comme emplacement du Secrétariat de l'IPBES et ont adopté une résolution portant création de l'IPBES.

**IPBES 1:** La première session de la Plénière de l'IPBES s'est tenue du 21 au 26 janvier 2013, à Bonn, en Allemagne. Les délégués y ont: élu le Président de l'IPBES, les membres du Bureau et les membres du Groupe d'experts multidisciplinaire (GEM); adopté un budget initial; et fixé les étapes à suivre pour l'élaboration du programme de travail initial de l'IPBES pour la période 2014-2018. Parmi d'autres questions examinées mais restées en suspens figuraient les règles de procédure relatives à l'admission des observateurs.

**IPBES 2:** La deuxième session de la Plénière de l'IPBES s'est tenue du 9 au 14 décembre 2013 à Antalya, en Turquie. Les délégués ont adopté le « Consensus d'Antalya », qui comprend des décisions relatives: au programme de travail pour la période 2014-2018, y compris les évaluations accélérées, thématiques, régionales et sous-régionales, et les activités dédiées au renforcement des capacités; à un cadre conceptuel qui prend en compte différents systèmes de connaissances; et aux règles et procédures de la Plateforme régissant, entre autres, les procédés d'établissement des produits de la Plateforme. Anne Larigauderie a été nommée première Secrétaire exécutive de l'IPBES.

### FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE INTERSESSIONS

**GROUPE D'EXPERTS MULTIDISCIPLINAIRE:** Le GEM a tenu sa troisième session du 8 au 10 mars 2014 et sa quatrième session du 7 au 11 juillet 2014, toutes deux à Bonn. Le GEM a, entre autres, mis en place un groupe d'experts chargé d'élaborer une évaluation méthodologique des analyses de scénarios et des modélisations relatives à la biodiversité et aux services écosystémiques. La première réunion d'évaluateurs s'est tenue du 27 au 31 octobre 2014 à Egmond aan Zee, au Pays-Bas.

**ÉQUIPE SPÉCIALE DE L'IPBES SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS:** L'Équipe spéciale chargée du renforcement des capacités a tenu deux réunions à Trondheim, en Norvège, du 21 au 23 mai 2014, et à São Paulo, au Brésil, du 17 au 19 septembre 2014. Les participants ont développé un plan d'action pour l'élaboration de propositions dans quatre domaines de travail: identification des besoins en termes de renforcement des capacités et classement par ordre de priorité; programmes de bourses, d'échange et de formation; réponse aux besoins prioritaires en termes de renforcement des capacités; et faciliter les réseaux, plateformes et centres d'expertise de l'interface science-politique.

**ÉQUIPE SPÉCIALE DE L'IPBES SUR LES CONNAISSANCES ET LES DONNÉES:** Cette équipe spéciale s'est réunie à Séoul, en République de Corée, du 3 au 6 juin 2014, pour élaborer un projet de plan de gestion des données et de l'information destiné à soutenir les travaux de l'IPBES. Cette équipe spéciale a également produit un projet de stratégie de gestion des connaissances et des données.

**ÉQUIPE SPÉCIALE DE L'IPBES SUR LES SYSTÈMES DE SAVOIRS AUTOCHTONES ET LOCAUX (SAL):** La première réunion de cette équipe spéciale s'est déroulée à Paris, en France, du 16 au 20 juin 2014. Les participants ont abordé le travail de l'équipe spéciale et les documents à produire dans le cadre de 5 domaines de travail, et ont établi un plan d'action.

**RÉUNION RÉGIONALE CONJOINTE RELATIVE AU CHAMP D'APPLICATION:** Avec pour objectif de promouvoir l'intégration entre régions, une réunion régionale conjointe relative au champ d'application a eu lieu du 17 au 22 août 2014 au siège de l'UNESCO à Paris, en France. La réunion a établi: des options pour une structure et une approche d'évaluation régionale et infrarégionale, sur la base de considérations sociales et écologiques; et une proposition concernant le champ d'application des évaluations, incluant les questions génériques communes à toutes les régions et les questions plus spécifiques à chaque région ou sous-région.

**ATELIER DE DIALOGUE MONDIAL:** Cet atelier relatif aux SAL sur la pollinisation et les pollinisateurs associés à la production alimentaire s'est déroulé à Panama City, au Panama, du 1<sup>er</sup> au 5 décembre 2014. Cet événement a renforcé les SAL au sein des évaluations de l'IPBES de la pollinisation et des pollinisateurs associés à la production alimentaire; et a piloté les approches et procédés préliminaires proposés par l'Équipe spéciale sur les SAL pour intégrer les SAL dans les évaluations de l'IPBES.